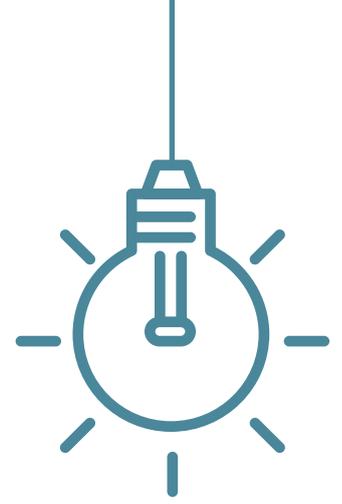


VOIR ET
COMPRENDRE
L'ARCHITECTURE

FOR-
MA-
TIONS
2020

Les
c|a.u.e
d'Île-de-France



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assurent leurs missions en déployant des compétences aussi bien techniques que culturelles.

Afin de mener des projets à l'échelle régionale, les huit CAUE franciliens ont fondé en 2000 l'Union régionale : les CAUE d'Île-de-France. Cette association régie par la loi de 1901 coordonne et valorise le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par chacun des CAUE. Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

VOIR ET COMPRENDRE L'ARCHITECTURE

Dates de la formation

Durée : 6 jours

La formation se déroule en deux sessions :

Session 1

Notions d'architecture

Les 14, 15 et 16 octobre 2020

Session 2

Élaboration et analyse du projet

Les 4, 5 et 6 novembre 2020

Tarif

1 500 € TTC

Vos contacts

Annie BOYER

architecte conseil au CAUE 78,
annie.boyer@caue78.com

Solène MOUREY

architecte-urbaniste au CAUE 75,
solene.mourey@caue75.fr

Inscription

Armelle ERDOGAN

CAUE d'Île-de-France,
contact@caue-idf.fr
01 48 32 40 81

La formation vise à transmettre une culture architecturale en proposant une initiation aux principes de base de la conception architecturale. La diversité et la complémentarité des profils des intervenants offrent un aperçu des différentes facettes de la profession d'architecte et de la richesse de cette discipline.

PUBLIC

La formation s'adresse à des non architectes : personnels administratifs et techniques de structures liées à l'architecture et à l'urbanisme, agents des collectivités, urbanistes, assistants à la maîtrise d'ouvrage, personnels de bureaux d'études, animateurs de la concertation, personnels des CAUE, guides du patrimoine...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les bases d'une histoire de l'architecture : évolutions et références,
- Comprendre les composants et aspects de l'architecture : lumière, espace, volume, structure,
- Savoir analyser, comprendre et appréhender la qualité architecturale.

LIEU

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville
60, boulevard de la Villette
75019 PARIS

NOTIONS D'ARCHITECTURE



**14, 15 et 16
octobre 2020**

La première session propose une introduction à l'architecture au travers d'une approche théorique, d'une démarche sensible et de la découverte d'un lieu d'enseignement de cette discipline. La compréhension de l'architecture passe par l'identification d'éléments fondamentaux : la lumière, le mur, le pilier, l'ouverture, l'espace, le volume... Ces éléments seront décryptés par l'étude de grandes références de la modernité, la manipulation et la visite architecturale. Cette initiation aux concepts de création architecturale est complétée par une approche pratique, de découverte des outils de représentation et de principes de structure.

Tout au long de la formation, une petite histoire de l'architecture et de la construction, en lien avec les visites et temps théoriques, vient éclairer ces enseignements.

Programme de la session

Journée 1

🕒 9h30 à 17h30

Introduction à l'architecture et à sa pratique

Intervenant :
Guy DESGRANDCHAMPS,
architecte

Introduction à l'histoire de l'architecture : antiquité

Intervenant :
Bertrand LEMOINE, architecte,
ingénieur et historien

Visite commentée de l'ENSA Paris-Belleville

Intervenants :
équipe pédagogique de la
formation et membre de l'ENSA
Paris-Belleville

Journée 2

🕒 9h00 à 17h30

Grandes références de la modernité

Intervenante :
Sophie PAVIOL, architecte, docteur
en histoire de l'art de l'EHESS et
enseignante à l'ENSA Grenoble

Exercice pratique de l'intention à l'espace

Intervenante :
Sophie PAVIOL, architecte, docteur
en histoire de l'art de l'EHESS et
enseignante à l'ENSA Grenoble

Promenade urbaine dans le 16e arrondissement de Paris et visite architecturale commentée de la Villa La Roche

Intervenants :
Solène MOUREY, architecte-
urbaniste CAUE de Paris et
conférencier de la Fondation Le
Corbusier

Journée 3

🕒 9h00 à 17h00

Les outils de la représentation de l'architecture

Intervenant :
Guillaume NICOLAS, architecte,
ingénieur et maître de conférence
à l'ENSA de Normandie

Introduction à l'histoire de l'architecture : architecture romane et gothique

Intervenant :
Bertrand LEMOINE, architecte,
ingénieur et historien

Structure et architecture

Intervenant :
Ludovik BOST, architecte,
sculpteur et enseignant à l'ENSA
Paris-Belleville

Aperçu de l'atelier maquette et bois de l'ENSA Paris-Belleville

Intervenant :
Ludovik BOST, architecte,
sculpteur et enseignant à l'ENSA
Paris-Belleville

ÉLABORATION ET ANALYSE DU PROJET



**4, 5 et 6
novembre 2020**

La seconde session axe ses enseignements sur la compréhension des intentions architecturales et des logiques de projet pour développer un regard aguerrri sur la conception et la réalisation d'opérations. Des clés de lecture et d'analyse des projets sont proposées pour mieux décrire l'architecture et ses points de qualité tant sur des documents graphiques que sur des réalisations construites. Cette acquisition de connaissances et méthodes s'effectue par des enseignements en salle, des visites d'opérations contemporaines et des exercices d'analyse.

A l'image de la précédente session, l'histoire de l'architecture et de la construction émaille la formation et s'enrichit d'époques complémentaires.

Programme de la session

Journée 4

🕒 9h30 à 17h00

Introduction à l'histoire de l'architecture : Renaissance française

Intervenant :
Bertrand LEMOINE, architecte, ingénieur et historien

Visite commentée du château de Saint-Germain-en-Laye

Intervenant :
Conférencier(ère) du Domaine

Les orientations ou choix architecturaux

Intervenant :
Éric LAPIERRE, architecte et enseignant à l'ENSA Marne-la-Vallée

Cette journée se déroulera au Domaine de Saint-Germain-en-Laye.

Journée 5

🕒 9h00 à 17h30

La qualité architecturale du logement

Intervenant :
équipe pédagogique CAUE

Introduction à l'histoire de l'architecture : architecture en France au XIXe siècle

Intervenant :
Bertrand LEMOINE, architecte, ingénieur et historien

Promenade urbaine : lecture de l'architecture de verre et de fer à Paris

Intervenants :
Jean-Michel PAYET, architecte, et Stéphanie RENAULT, architecte au CAUE 93 (sous réserve)

Journée 6

🕒 9h00 à 16h30

Histoire et évolution de l'appartement

Intervenant :
Jacques HESTERS, architecte et enseignant

Visite de références architectures de l'habitat

Intervenant :
Jacques HESTERS, architecte et enseignant

La qualité architecturale du logement : exercice pratique

Intervenant :
équipe pédagogique CAUE

MODALITÉS PRATIQUES

■ AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité :

11 92 17 159 92

n° de SIRET : 438 737 884 00033

Par la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 173, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement disposent de droit de l'agrément de formation des élus mentionné à l'article L. 1221-1 du code général des collectivités territoriales.

Nous sommes également enregistrés dans Datadock et référencable par les financeurs de la formation professionnelle.



Nos formations respectent la charte de formation des CAUE établie par la Fédération nationale des CAUE.

■ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Nos formations s'inscrivent dans une pédagogie active, alternant des temps d'exposés en salle (introductions théoriques, contenus spécifiques détaillés, études de cas...), des temps d'activités (visites commentées et / ou exercices de mise en situation) et des temps d'échanges avec les experts et professionnels encadrant.

Afin d'assurer de bonnes conditions d'enseignement et d'engager un dialogue constructif entre les stagiaires et les professionnels, chaque formation est limitée à 30 participants.

■ TARIFS

Les formations des CAUE d'Île-de-France sont proposées sur la base de 250 € TTC par journée. Ce tarif n'inclut pas les frais de repas qui restent à la charge des stagiaires.

Toute inscription qui ne sera pas annulée a minima 10 jours avant la tenue de la formation ne pourra être remboursée. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

■ PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Toute inscription s'effectue par retour du bulletin d'inscription dûment complété et signé / cacheté, au plus tard 1 mois avant le début de la formation concernée. A réception du bulletin, une confirmation d'inscription est émise auprès du stagiaire.

Cette confirmation précède l'envoi de la convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

Enfin, une convocation est transmise au stagiaire 10 jours avant le début de chaque session de formation, contenant le détail des dates, des lieux de formation, un plan d'accès et éventuellement la liste du matériel pédagogique à apporter.

Nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler une formation en cas d'insuffisance d'inscriptions ou lorsqu'un événement exceptionnel en empêche la tenue.

■ FORMATION SUR MESURE

Si vous avez une demande spécifique ou désirez que la formation soit pleinement adaptée à vos équipes, votre territoire ou vos problématiques, nous pouvons concevoir avec vous des formations sur-mesure, dispensées selon vos besoins : lieux, dates.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Adresse où retourner le bulletin

Les CAUE d'Île-de-France
153, avenue Jean Lolive
93500 PANTIN

Contact administratif

Armelle ERDOGAN
CAUE d'Île-de-France,
contact@caue-idf.fr
01 48 32 40 81

JE M'INSCRIS À LA FORMATION VOIR ET COMPRENDRE L'ARCHITECTURE 2020

pour la somme de 1 500 € TTC

IDENTITÉ STAGIAIRE

Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Téléphone _____
Email _____

COLLECTIVITÉ / STRUCTURE

Nom _____
Adresse _____
Nom du responsable formation _____
Prénom du responsable formation _____
Téléphone _____
Email _____

A réception de la facture, je m'engage à régler à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France la somme de 1 500 €.

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet



Les
c|a.u.e
d'Île-de-France

Les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement
d'Île-de-France

contact@caue-idf.fr
www.caue-idf.fr

